



Compte-rendu de la séance plénière du CRSA

Le 26 janvier 2021 à l'ARS Ile-de-France en visioconférence

Dr Jean-Luc FONTENOY

Le premier point sur l'organisation des études médicales précise que l'Île-de-France est touchée, comme le reste de la France, par une pénurie de jeunes médecins.

Les formations sont confrontées à plusieurs problèmes dont le manque de locaux pour les cours, un nombre d'enseignants insuffisants et un nombre de stages trop limité.

Il est rappelé que pour favoriser un exercice dans certaines zones éloignées, il faudrait attirer des entreprises dans ces territoires afin de permettre d'accueillir des médecins prêts à quitter les grandes villes avec leurs conjoints / famille.

Nicolas Péju, Directeur Général Adjoint de l'ARS Idf, prend la suite de la conférence et insiste sur la montée de l'épidémie, la montée des hospitalisations en réanimation, la montée de l'apparition de nouveaux variants et dépeint une situation qui se dégrade dans son ensemble. Il précise que des études montrent que le port des lunettes diminue de façon significative le risque contamination.

Un recrutement de médiateurs permettra de réexpliquer les principes de lutte anti Covid.

Le troisième point abordé est celui de la vaccination.

Il est soulevé le problème du manque de vaccin par rapport aux nombreuses demandes et le fait que cette pénurie favorise les plus habiles avec les outils permettant les prises de rendez-vous en ligne.

Il est également rappelé le problème lié aux changements de durée d'espacement entre la première et la deuxième injection du vaccin, ainsi que les modifications des critères de choix des populations à vacciner et la problématique de l'apparition des variants qui est venue s'ajouter.

Deux derniers points sont abordés en fin de conférence :

- les problématiques de santé mentale qui se multiplient au sein d'une population et de soignants épuisés, véritable épidémie dans l'épidémie ;
- l'annonce par Pierre Albertini d'une mesure dérogatoire, pour les personnes en difficulté, permettant le remboursement des transports à destination des centres de vaccination.